



CAMPUS
DES MÉTIERS
ET DES
QUALIFICATIONS
Relation client 3.0
Hauts-de-France

Lille

"Un état d'esprit"



DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

RNCP 40998

Le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion est un diplôme qui est délivré par l'État et qui possède une finalité professionnelle.

Sa préparation permet d'acquérir les savoirs théoriques et méthodologiques nécessaires pour occuper un emploi de cadre dans les métiers de l'expertise comptable, du conseil, de la gestion comptable et financière, du contrôle de gestion et de l'audit interne des organisations.

Perspectives

Professionnelles

Les titulaires de ce diplôme peuvent accéder :

- soit au stage professionnel d'expertise comptable afin de poursuivre vers le DEC (Diplôme d'Expertise Comptable) ;
- soit à la vie professionnelle en cabinet ou en entreprise et occupe des emplois de cadre en fonction de l'ancienneté professionnelle :
 - chef comptable,
 - auditeur interne ou externe,
 - directeur administratif et financier dans une PME,
 - responsable comptable dans une grande entreprise.

Public concerné

- Contrat alternance
- Salariés
- CPF de transition professionnelle
- Individuels payants (selon places disponibles)
- Demandeurs d'emploi

Validation

Diplôme d'État :
Épreuves ponctuelles

Intervenants

- Enseignants de l'Éducation nationale
- Professionnels (experts comptables)

Nouveau

Vous envisagez de passer le DSCG ?

Vous bénéficiez d'une équivalence pour certaines Unités d'Enseignement, et, vous avez besoin d'une préparation pour une ou deux U.E. ?

«Gaston Berger Alternance» vous propose une préparation aux différentes U.E. du DSCG dans une optique compatible avec la formation continue. Cette formule est tout particulièrement adaptée aux candidats en cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

EXAMEN – Diplôme d'Etat

Coef.

Forme

Épreuves	Coef.	Forme
E1 : Gestion juridique, fiscale et sociale	1,5	PE
E2 : Finance	1	PE
E3 : Management et contrôle de gestion	1,5	PE
E4 Comptabilité et audit	1,5	PE
E5 Management des systèmes d'informations	1	PE
E6 Anglais des affaires	1	PO
EF1 Mémoire	1	PO

PE : Épreuve ponctuelle écrite - PO : Épreuve ponctuelle orale

Modalités d'examen

Sont admis à se présenter aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (D.S.C.G), les candidats qui sont titulaires :

- du Diplôme de Comptabilité et de Gestion
- du Diplôme d'Études Comptables et Financières
- d'un Master ou d'un diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un autre État membre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur
- d'un titre ou de diplômes admis en dispense du Diplôme de Comptabilité et de Gestion.

Il est préférable de consulter la liste des diplômes qui permettent d'obtenir des équivalences (partielles ou totales) pour le D.C.G et le D.S.C.G dont la mise à jour annuelle apparaît au Journal Officiel.



GASTON BERGER VOUS FORME...

**Sous statut d'alternant
Contrat d'apprentissage ou
Contrat de professionnalisation**

28 semaines de 35 heures
selon un calendrier fourni

Durée moyenne : 1000h sur 24 mois modulables en fonction du parcours antérieur.

Dès janvier, nous vous accompagnons
dans votre recherche d'entreprises.

Je candidate
alternance@gastonberger.fr
Pour tout renseignement
Tél : 03 20 49 39 39

